



## **-Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13/09/2024-**

Association            GIEN VOLLEY  
Adresse                3 chemin de Montfort 45500 Gien  
Téléphone            06.86.87.33.74

Le 13/09/2024, à Gien, les membres de l'association Gien Volley se sont réunis à la salle de réunion de la Maison des Associations de Gien.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. POTAU Mathieu, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme GALLON Julie, secrétaire de l'association et de Mme LACROIX Gwladys, trésorière de l'association. M. EL HAMDAOUI Mohamed, vérificateur aux comptes étaient bien présents.

Plus du tiers des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Approbation du compte-rendu de l'AG 2022/2023
- Rapport d'activités 2023/2024
- Bilans généraux de la saison 2023/2024
- Bilan comptabilité de la saison 2023/2024
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Bureau 2024/2028
- Présentation du budget 2024/2025
- Présentation des objectifs et perspectives 2024/2025
- Questions diverses

La secrétaire de séance a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations 3 semaines avant l'AG et envoyés par mail à tous les membres.

Il a été fait lecture des différents rapports (activités, moral, sportifs et financiers) par les personnes en charge de ses différents dossiers.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancé :

- Présence de M. CAMMAL Francis, maire de la commune de Gien et de Mme AGOGUE Valérie, adjointe aux sports à la mairie de Gien.
- Les représentants de la ligue du Centre de Volley et du Comité du Loiret de volley sont absents excusés.
- Nous notons une baisse de 14% des licenciés par rapport à 2022/2023 ce qui, après analyse, est un mal pour un bien par rapport à la structure même de l'association et de ses objectifs de formation.
- Le Beach Volley de Gien a eu lieu fin juin avec un bilan financier positif et une satisfaction sur les présences suite à la mise en place d'une nouvelle formule.

- Les championnats départementaux et régionaux se sont bien déroulés et le bilan sportif du club est des plus positifs avec de bons résultats globaux et surtout deux podiums régionaux dont le titre en M18 Féminine.

Il est également souligné que le club a terminé 1<sup>er</sup> au challenge du fair-play régional en M18M, M18F et au classement général des clubs. C'est une grande satisfaction pour l'ensemble du bureau qui œuvre pour le respect et le fair-play de ses équipes. M. Le Maire souligne également ce résultat et félicite le travail fait en amont par les éducateurs de l'association.

Le club a obtenu le label formateur Bronze de la part de la Fédération Française de volley

- Le rapport financier de l'année 2023/2024 est présenté par Mme Lacroix Gwladys, trésorière de l'association. Le club présente un solde positif de 5487,79 €, s'expliquant par la vente du minibus et la prime reçue à la suite du challenge du fair-play régional.

- En niveau des fonds disponibles, le club dispose de 2956,88 € sur le compte courant et 24364,35 € sur le compte épargne.

- Le minibus est malheureusement hors d'état de marche et a été racheté par le garage qui en assurait l'entretien. Un dossier de demande de subvention pour un rachat a été refusé cette année. Une nouvelle demande sera faite pour un potentiel achat à l'été 2025.

- Le CR de l'AG de la saison 2022/2023 est adopté à l'unanimité.

- Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.

- Le bilan moral a été adopté à l'unanimité.

- Le bilan financier, validé par le vérificateur aux comptes, a été adopté à l'unanimité.

#### **LE BUREAU -Olympiades 2020/2024 :**

- Le bureau :

- PRESIDENT :	POTAU Mathieu
- TRESORIERE :	LACROIX Gwladys
- TRESORIER ADJOINT :	LACROIX Guillaume
- SECRETAIRE :	GALLON Julie
- SECRETAIRE ADJOINTE :	POTAU Gwendoline
- MEMBRES ELUS :	DELSARTE Séverine NAQUIN Emilie RAOUL Jimmy

En raison d'une année électorale, l'ensemble du bureau est démissionnaire.

Tous les membres se représentent pour l'olympiade 2024/2028 et M. RENARD Pierre souhaite également intégrer le bureau.

- Election des membres du bureau 2024/2028.

L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité.

Le bureau du club pour l'olympiade 2024/2028 se compose comme suit :

- PRESIDENT :	POTAU Mathieu
- TRESORIERE :	LACROIX Gwladys
- TRESORIER ADJOINT :	LACROIX Guillaume
- SECRETAIRE :	GALLON Julie
- SECRETAIRE ADJOINTE :	POTAU Gwendoline
- MEMBRES ELUS :	DELSARTE Séverine NAQUIN Emilie RAOUL Jimmy RENARD Pierre

## PERSPECTIVES ET OBJECTIFS 2024/2025 :

- Les objectifs pour la saison 2024/2025, outre le côté sportif, seront :
  - Développer la vie du club par des actions, des tournois, des sorties
  - Représenter Gien Volley dans les différents championnats proposés par les différentes instances du volley-ball
  - Continuer le travail auprès des jeunes, cible prioritaire de l'association
  - Continuer à restructurer la catégorie senior
  - Développer l'image du club par sa présence sur d'autres manifestations.
  - Développer le volley santé au sein de l'association afin de répondre aux nouvelles attentes du public seniors.

- Le bureau présente les tarifs pour la saison 2024/2025. Au vu des hausses tarifs appliqués par la FFV et la Ligue, le club augmente chacune des licences proposées par l'association de 5€. Le coût d'une licence varie entre 45€ et 120€ selon les catégories.

- Pour la saison 2024/2025, les engagements des équipes se portent sur le niveau départemental pour l'ensemble des catégories, sur le niveau régional pour une équipe seniors composée en grande majorité des M18F championnes régionales en 2023/2024 et coupe de France pour la catégorie M18 masculins et féminines et M13 féminines.

- Le budget 2024/2025 est présenté à l'AG. Il prend en compte la hausse des licenciés, le besoin de se rééquiper en matériel, la hausse du nombre d'arbitrage prévu. Le club continuera à faire appel au Comité du Loiret pour la mise à disposition d'un ADD pour les entraînements M9/M11.

Le budget 2024/2025 s'élève donc à 22660 €.

Le budget 2024/2025 est adopté à l'unanimité.

- Désignation des vérificateurs aux comptes : M. EL HAMDAOUI Mohamed est désigné vérificateur aux comptes de l'association pour la saison 2024/2025. Sa candidature est adoptée à l'unanimité.

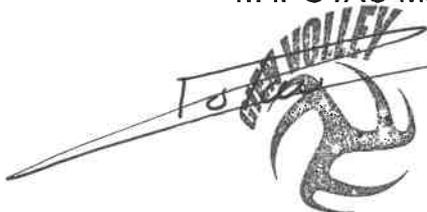
.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h45.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Gien, le 09/10/2024

Le Président de séance  
M .POTAU Mathieu



**GIEN-VOLLEY**  
Siège social : Mairie de GIEN  
Agrément 45 93 016 S

*Le Président*

La Secrétaire de séance  
Mme GALLON Julie



